

Certificat de capacité de conduite des bateaux de commerce du groupe A

RS431 · RS · Publiée

L'essentiel

Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
-----------------------	----------------------------

Date d'échéance	31/12/2021
-----------------	------------

Certificateur(s)

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER ET DE LA PECHE · SIRET : 11006801200050

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Conduite d'un bateau de commerce de navigation intérieure sur les eaux intérieures européennes et les eaux à caractère fluvio maritimes, à l'exception du Rhin (sauf arrangement bilatéral)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Savoir conduire un bateau de commerce supérieur à 20 mètres et être l'autorité à bord du bateau (conducteur)
Connaissances en secteur fluvio maritime

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

{""Directive 96/50/CE du 27 juillet 1996 - Code des transports (R. 4231-1 et suivants) - Arrêté du 19 décembre 2003 relatif à l'équipage et à la conduite des bateaux de navigation intérieure""}

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

4 ans en tant que membre d'équipage de pont d'un bateau de navigation intérieure
Avoir 18 ans
Présenter un certificat médical attestant l'aptitude physique et psychique
Certificat de capacité de conduite des bateaux de commerces du groupe B

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/431/>